

Autorisation de Conduite Pont Roulant

LA FORMATION

Prérequis

Savoir lire, écrire et parler Français

Objectifs de la formation

- Situer le cadre réglementaire relatif à la conduite d'un pont roulant
- Situer son rôle dans la prévention des risques liés à la conduite d'un pont roulant
- Connaître les différentes catégories de ponts roulants et la constitution de ceux-ci
- Appréhender et maîtriser les risques relatifs à la conduite d'un pont roulant

Durée

7 heures

Public

Toute personne salariée utilisant un pont roulant sur son lieu de travail

Tarif intra : nous consulter

Organisation

Formation en groupe de 4 à 10 personnes

LE PROGRAMME

Partie théorique

- La réglementation
- Les accidents et responsabilités
- Les différentes catégories
- Constitution d'un pont roulant
- Les règles d'exploitation
 - o La prise de poste
 - o Les règles de circulation
 - o L'élingage
 - o La fin de poste

Partie pratique

- Prise de poste
- Déplacement du pont roulant à vide et en charge en translation et direction
- Elingage de charges
- Exercice de franchissement d'obstacles
- Déplacement de charges complexes
- Suppression du ballant
- Fin de poste

▪ LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités :
Formation 100% en présentiel réalisée au sein de votre entreprise.
- Délais :
 - Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 15 jours après la première prise de contact
 - Mise en place de la formation dans un délai de 2 mois maximum

▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

▪ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- **Pour la partie pratique**, chariot mis à disposition par l'entreprise, les stagiaires devront avoir leurs propres EPI : chaussures de sécurité, casque
- **Pour la partie théorique**, la formation se déroule dans une salle de l'entreprise équipée d'un ensemble multimédia : ordinateur portable, vidéo projecteur et d'un tableau blanc

▪ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de QCM et/ou cas pratiques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Un test théorique sous forme de questionnaire et un test pratique valident la formation selon une grille d'évaluation déterminée
- Nous soumettons également un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés
- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant en fin de formation

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Permis Pont roulant

▪ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Jérémy Coq - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08